

crit dans son trajet une légère courbure à concavité supérieure.

*Conformation.* L'urètre de la femme représente les parties prostaticque et membraneuse de l'urètre de l'homme; comme elles, en effet, il se termine en traversant l'aponévrose moyenne du périnée. En haut, il est en rapport, près du col de la vessie, avec les veines dorsales du clitoris, les ligamens pubio-vésicaux, et plus bas, avec la partie inférieure de la symphyse pubienne, dont il est séparé par un espace qu'occupe l'aponévrose périnéale moyenné. En bas, il avoisine la paroi antérieure du vagin, séparé d'elle par un intervalle triangulaire dont la base est en haut et en arrière, le sommet en bas et en avant, et dans lequel on trouve du tissu cellulaire et des veines volumineuses. Son extrémité *vésicale* est plus large et plus dilatable que son extrémité inférieure, de sorte que sa cavité offre assez bien la forme d'un cône renversé. Son extrémité inférieure ou *vulvaire*, s'insère obliquement d'arrière en avant et de haut en bas, à travers la paroi antérieure du vagin, et forme le *méat urinaire*, ouverture arrondie et séparée du pubis par un intervalle de quelques lignes, qui constitue le vestibule (1). Le contour du méat urinaire est marqué inférieurement par un petit tubercule appelé *sous-urétral*, que je considère comme l'analogue en petit du bulbe urétral de l'homme, et qu'il importe de bien connaître pour l'opération du cathétérisme.

*Structure.* L'urètre de la femme est tapissé intérieurement par une membrane muqueuse, qui se continue avec celle de la vessie, d'une part, et avec celle de la vulve, de l'autre, membrane peu garnie de follicules, et plissée longitudinalement d'une manière très marquée. Cette tunique est doublée par quelques fibres musculaires disposées surtout circulairement, et par des veines fréquemment anastomosées ensemble, surtout près du col de la vessie, où elles forment un plexus remarquable.

*Variétés.* L'urètre de la femme manque quelquefois, ou se trouve oblitéré par une membrane.

*Développement et action.* Le développement de l'urètre de la femme n'offre rien de particulier. Ce canal est uniquement destiné à l'excrétion de l'urine. Il n'a de commun avec les voies génitales que son extrémité inférieure.

(1) Voyez plus loin, organes génitaux de la femme.

## TROISIÈME CLASSE.

### ORGANES GÉNITAUX.

Les organes génitaux sont ceux qui concourent à la génération, c'est-à-dire à la continuation de l'espèce et de l'individu dans l'espace et dans le temps.

Ce sont surtout les différences des organes génitaux qui établissent la distinction des sexes. Ne nous occupons d'abord que de ces grandes différences, qui frappent l'homme le moins versé dans la science de l'organisation; nous verrons ensuite, dans une description générale, quelles frappantes analogies rapprochent cependant les deux sexes pour l'anatomiste.

### ORDRE PREMIER.

#### *Organes génitaux de l'homme.*

Les organes génitaux de l'homme représentent simplement un appareil de sécrétion, *appareil de sécrétion du sperme*, auquel il a été ajouté un organe d'excitation qui constitue la *verge* ou le *pénis*. Examinons successivement ces deux ordres de parties.

### PREMIER GENRE.

#### *Appareil de sécrétion du sperme.*

L'appareil de sécrétion du sperme est bien complet; il est composé de quatre parties distinctes, dont l'ensemble constitue les *voies spermatiques* ou *séminales*: les organes formateurs, *testicules*, les conduits vecteurs, *canaux déférens*, les organes de dépôt, *vésicules spermatiques*, et les conduits excréteurs, *canaux éjaculateurs*.

### SECTION PREMIÈRE.

#### *Organes formateurs du sperme.*

Les organes formateurs du sperme, les *testicules*, au nombre de deux, sont placés, chez l'homme adulte, hors de l'abdomen,

au-devant du pubis, et à la partie antérieure du périnée, enveloppés par des membranes qui forment à chacun d'eux une poche ou bourse particulière. De sorte que, pour procéder méthodiquement à leur étude, il faut examiner successivement ces poches et les organes importants qu'elles renferment.

## CHAPITRE PREMIER.

*Poches testiculaires.*

Les poches testiculaires ou les bourses, au nombre de deux, sont placées au-devant du pubis et du périnée, au-dessous de la verge, et dans l'intervalle des cuisses, dont elles sont séparées par un sillon où la peau est remarquable par sa finesse et ses nombreux follicules. Elles sont bien distinctes l'une de l'autre à l'intérieur; mais il n'en est pas tout-à-fait de même en dehors. Dans le premier point, elles sont représentées par deux cavités séreuses bien séparées, l'une à droite, l'autre à gauche, cavités peu étendues, à surface lisse, qui ne renferment rien, si non un peu d'humeur séreuse, mais dans lesquelles les testicules font hernie. Dans le second point, c'est-à-dire en dehors, elles sont réunies en une seule masse par la peau et offrent, sur la ligne médiane, un raphé très prononcé, et partout ailleurs, une surface hérissée de poils rares qui font suite à ceux du pubis, et des rides transversales plus ou moins apparentes suivant les circonstances.

Les bourses sont plus ou moins pendantes ou rétractées; toutes les causes débilitantes produisent le premier état; le froid et l'énergie de la constitution engendrent le second. La poche testiculaire gauche est ordinairement plus déprimée, plus pendante que la droite; circonstance qui a été attribuée à diverses causes, mais qui me paraît dépendre du volume des veines du cordon, et de la pression plus considérable exercée par ces vaisseaux sur les enveloppes testiculaires de ce côté.

*Structure.* Quoiqu'il en soit, les bourses ont leurs parois formées par plusieurs couches membraneuses superposées, qui sont de dehors en dedans: la peau ou le scrotum, le dartos, le muscle crémaster, la tunique fibreuse et la tunique vaginale.

Le scrotum, couche cutanée des bourses, est commun

à ces deux parties. En dehors, il offre une surface sèche; rugueuse, velue, que j'ai déjà décrite à l'occasion des bourses. En dedans, il est uni lâchement à la couche suivante, et joue avec beaucoup de facilité sur elle. La peau du scrotum est remarquable par son raphé, par sa finesse, par les poils raides et obliquement implantés auxquels elle donne naissance, par le volume et la saillie de ses bulbes pilifères, par ses nombreux follicules et par sa grande extensibilité.

Le dartos est la seconde enveloppe des bourses. Il est formé par une couche cellulo-vasculaire rougeâtre, très extensible. Il y a deux dartos, l'un droit et l'autre gauche, l'un et l'autre adossés sur la ligne médiane. Le dartos se continue en haut, de chaque côté, avec le fascia superficialis (1). De là il descend en avant de la poche testiculaire, à laquelle il appartient, en passant sur le côté correspondant de la verge. Bientôt après il se retourne sur lui-même en bas, en dedans et en dehors, et vient s'insérer sur la partie externe et antérieure des branches ascendante de l'ischion et descendante du pubis, en embrassant les parties inférieure, interne, externe et postérieure du testicule et de son cordon. Sur la ligne médiane, les deux dartos sont adossés l'un à l'autre, au-dessous de la verge qu'ils entourent, et forment la cloison des bourses. Ils se continuent, autour de la verge, avec le tissu sous-cutané de cette partie, du côté du périnée, avec l'aponévrose superficielle de cette région, au niveau des branches de l'ischion et du pubis, avec le fascia lata. Chaque dartos forme ainsi une poche complète et pyriforme, de laquelle on peut faire sortir par une véritable énucléation le testicule et les couches les plus profondes des bourses.

Le dartos est essentiellement formé, comme le fascia superficialis, par des fibres de tissu fibreux jaune, fibres mêlées de nombreux vaisseaux et donnant ainsi naissance à une organisation à part, que M. Cruveilhier a justement distinguée de celle du simple tissu cellulaire et de celle du tissu musculaire. Ce tissu est intermédiaire au cellulo-fibreux et au cellulaire, et il est remarquable par son élasticité et par la contraction presque musculaire dont il paraît susceptible.

Le muscle crémaster, tunique érythroïde des anciens (2), con-

(1) Voyez tom. 1<sup>er</sup>, page 532.

(2) ἐρυθμαί, je protège, je défends.